

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2014

DELIBERATION N°DEL146-14

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20141215-DEL146-14-DE
Date de télétransmission : 16/12/2014
Date de réception préfecture : 16/12/2014

L'an deux mille quatorze, le 15 décembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 9 décembre 2014
s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH,
C. EGEA, C. FERRACIOLI, M. GERACI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, et MM. R. BAH,
P. BERTHOLLET, H. EL GARÈS, J. FABBRO, J-P. GABBERO, J. PAVAN, Y. PERRIER,
C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. Yann BOUCLIER (Pouvoir à Chloé ROULAND en date du 15/12/14)
M. Andy DUSSERRE (Pouvoir à Pierre VERRI en date du 15/12/14)
M^{me} Véronique GOYVANNIER (Pouvoir à Chantal FERRACIOLI en date du 15/12/14)
M. Benoît LEBRUN (Pouvoir à Jacques FABBRO en date du 15/12/14)
M. Georges MORIN (Pouvoir à Habib EL GARES en date du 15/12/14)
M^{me} Christine TISON (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS en date du 15/12/14)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M. Stéphane DUBOIS
M. Daniel FINAZZO

M^{me} Gisèle LE CLOAREC a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative n°3 - budget ville.

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La fin de l'exercice 2014 nécessite un ajustement de certains crédits sur le budget principal
de la ville comme suit :

1- Régularisation suite à la demande de la Trésorerie de Saint-Martin-d'Hères :

- Inscriptions budgétaires :

dépense de fonctionnement (compte 678) et recette d'investissement (compte 1641) – régularisation demandée par la Trésorerie sur de la dette très ancienne « intérêts d'emprunt non capitalisés »

Montant : 31 724,12 €

- Pour équilibrer :

annulation des écritures de la DM2 (demandées initialement par la Trésorerie) : recette de fonctionnement (compte 7688) et dépense d'investissement (compte 1641) – régularisation demandée par la Trésorerie sur de la dette très ancienne « intérêts d'emprunt non capitalisés »

Montant : -31 724,12 €

2- Inscription de crédits :

- Inscriptions budgétaires :

chapitre budgétaire 012

Dépenses correspondant aux élections, au recensement, au remplacement des agents et à l'application du décret n° 88145 du 15.12.1988 dans le cadre du départ de l'agent occupant l'emploi de cabinet (pour un montant de 800 €).

Montant : 70 000 €

chapitre budgétaire 011

augmentation des dépenses d'assurance patrimoine suite au nouveau marché (+20 000 €)

augmentation des charges de fluides (+10 000 €)

Montant : 30 000 €

- Pour équilibrer :

chapitre budgétaire 013

correspondant à des remboursements de charges de personnel liées aux risques statutaires

Montant : 80 000 €

- chapitre budgétaire 75

correspondant à des loyers supplémentaires

Montant : 20 000 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612-020 : Énergie - Électricité	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-616-020 : Primes d'assurances	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111-020 : Rémunération principale	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419-112 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €
D-678-01 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	31 724,12 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	31 724,12 €	0,00 €	0,00 €
R-752-020 : Revenus des immeubles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
R-7688-01 : Autres produits financiers	0,00 €	0,00 €	31 724,12 €	0,00 €
TOTAL R 76 : Produits financiers	0,00 €	0,00 €	31 724,12 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	131 724,12 €	31 724,12 €	100 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-1641-01 : Emprunts en euros	31 724,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641-01 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 724,12 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	31 724,12 €	0,00 €	0,00 €	31 724,12 €
Total INVESTISSEMENT	31 724,12 €	0,00 €	0,00 €	31 724,12 €
Total Général		100 000,00 €		100 000,00 €

Conclusions :

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 15 décembre 2014.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI